

LYCEE FERDINAND BUISSON
21 Bd Edgar Kofler
BP 209 - 38506 VOIRON

Marché simplifié de fournitures et de services courants

Marché public : MAPA / réf : VOYAGES SCOLAIRES 2019

IDENTIFIANTS

A – LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : **Lycée Ferdinand Buisson**
21 Bd Edgar Kofler – BP 209
38506 VOIRON CEDEX

Représenté par : **M. Gilles BIETRIX, Proviseur**

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du lycée Edouard HERRIOT

B – MARCHE N°2019/01 VOYAGES SCOLAIRES 2019

Objet des marchés : Prestations de services relatives à des voyages scolaires en 2019.

Date limite de réception des offres
avant **le vendredi 14 septembre 2018 avant 12h00**

Date d'envoi du présent avis à la publication
AJI : le 11 juillet 2018

Le présent document comporte 23 pages numérotées de 1 à 23.

CHAPITRE I - MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure adaptée conformément à l'article 27 du code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition inférieur à 221 000 € HT.

CHAPITRE II - REGLEMENT DE CONSULTATION

A- Date et heure limites de réception des offres :

Vendredi 14 septembre 2018 avant 12h00

B- Durée de validité de l'offre :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

C- Modalités d'envoi

Par voie postale en recommandé avec AR ou remis contre un récépissé délivré par le bureau intendance du lundi au jeudi de 8h à 12H - de 14H à 17H (M. CLAVEL Yves).

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site de l'AJI : www.aji-france.com

D- Adresse de réception

Les offres devront parvenir à l'adresse suivante (merci d'indiquer la mention « **ne pas ouvrir** ») :

Lycée Ferdinand Buisson
« MAPA voyages scolaires 2019 »
21 Bd Edgar Kofler
BP 209
38506 VOIRON CEDEX

E- Critères de choix avec leur ordre de priorité :

Critère	Pondération lot 1	Pondération lot 2	Pondération lot 3	Pondération Lot 4	Pondération Lot 5	Pondération Lot 6 et 7
1. Le prix	60%	50%	60%	50%	65%	70%
2. Valeur technique de l'offre	40% (20-20)	50% (35-15)	40% (25-15)	50% (25-25)	35% (15-20)	30% (15-15)

Valeur technique de l'offre :

- Qualité de l'hébergement : Catégorie de l'hébergement et situation géographique.
- Qualité du transport : Autocar grand tourisme adapté au transport de nuit, avec WC, TV et système vidéo en état de fonctionnement, ainsi que le port USB lorsqu'il est demandé. Le candidat fournira le descriptif du véhicule (année de mise en service de l'autocar, éléments de sécurité et confort)

NOTA : L'organisation du transport (trajets aller/retour + déplacements prévus durant les séjours) devra être compatible avec le programme des voyages, dans le strict respect de la réglementation relative au transport de passagers notamment concernant les temps de conduite et de repos des conducteurs d'autocars. A cet effet, le candidat fournira tous les renseignements utiles (Itinéraire retenu, horaire de départ et d'arrivée, temps de pause, nombre de chauffeurs...).

F- Variantes :

Les variantes ne seront pas acceptées.

G- Coordonnées pour les demandes de renseignements

M. CLAVEL Yves, tél. : 04.76.07.37.73 / port : 06.37.79.67.18 / fax : 04.76.05.10.57
mail : yves.clavel@ac-grenoble.fr

CHAPITRE III - DISPOSITIONS DU MARCHÉ

Article 1 : Objet du marché

Le présent marché est un marché public à procédure adaptée dont l'objet est de faire assurer par le titulaire des prestations relatives à des voyages scolaires en 2018.

Article 2 : Forme du marché

Le présent marché est un marché à procédure adaptée défini par l'article 28 du Code des marchés publics.

C'est un marché à bon de commande conformément à l'article 77 du CMP.

Article 3 : Durée du marché

Le présent marché prendra fin après la réalisation des voyages.

Article 4 : Détail des prestations

Le marché consiste en la fourniture de prestations relatives à des voyages scolaires.

Le marché se décompose en 7 lots :

- **Lot n°1** : Il s'agit de faire assurer par le titulaire dans le cadre d'un voyage scolaire en Toscane du 11 au 14 février 2019, une prestation de services concernant le transport en autocar, l'organisation de visites et l'hébergement en famille d'accueil à Maresca pour une moitié du groupe et à San Marcello Pistoiese pour l'autre moitié du groupe en pension complète, au profit d'un groupe de 70 personnes (65 élèves et 5 accompagnateurs).

Cette prestation comprendra le transport en autocar aller-retour Voiron / Italie aux dates indiquées ci-dessus, les déplacements en autocar sur place, les visites payantes (réservation comprises) avec guide ou audio guide (lorsque c'est précisé), l'hébergement en famille d'accueil en pension complète : **Consulter l'annexe n°1 « Voyage Toscane »**.

- **Lot n°2** : Il s'agit de faire assurer par le titulaire dans le cadre d'un voyage scolaire à Londres du 10 au 15-16 février 2019, une prestation de services concernant le transport (voir les différentes options), l'organisation de visites et l'hébergement en famille d'accueil en pension complète, au profit d'un groupe de 75 personnes (70 élèves et 5 accompagnateurs)

Cette prestation comprendra le transport aller-retour Voiron / Londres aux dates indiquées ci-dessus, les déplacements en métro sur place, les visites payantes (réservations comprises) avec guide (lorsque c'est précisé), l'hébergement en Famille d'accueil et la pension complète : **Consulter l'annexe n°2 « Voyage Londres»**.

- **Lot n°3** : Il s'agit de faire assurer par le titulaire dans le cadre d'un voyage scolaire en Espagne du 10 au 15 février 2019, une prestation de services concernant le transport en autocar, l'organisation de visites et l'hébergement en famille d'accueil en pension complète, au profit d'un groupe de 76 personnes (70 élèves et 6 accompagnateurs).

Cette prestation comprendra le transport en autocar aller-retour Voiron / Elche aux dates indiquées ci-dessus, les déplacements en autocar sur place, les visites payantes (réservations comprises) avec guide ou audio guide (lorsque c'est précisé), l'hébergement en famille d'accueil : **Consulter l'annexe n°3 « Voyage Espagne »**

- **Lot n°4** : Il s'agit de faire assurer par le titulaire dans le cadre d'un voyage scolaire en Pologne du 8 au 15 février 2019, une prestation de services concernant le transport en autocar ou avion/autocar, l'organisation de visites et l'hébergement en hôtel ou auberge de jeunesse en pension complète, au profit d'un groupe de 77 personnes (72 élèves et 5 accompagnateurs).

Cette prestation comprendra le transport en autocar ou avion/autocar aller-retour Voiron / Pologne aux dates indiquées ci-dessus, les déplacements en autocar sur place, les visites payantes (réservation comprises) avec guide ou audio guide (lorsque c'est précisé), l'hébergement en hôtel ou auberge de jeunesse en pension complète : **Consulter l'annexe n°4 « Voyage Pologne : Découverte de la Pologne et étude de la mémoire de Shoah »**

-Lot n°5 : Il s'agit de faire assurer par le titulaire dans le cadre d'un voyage scolaire en Pologne du 8 au 15 février 2019, une prestation de services concernant le transport en autocar ou avion/autocar, l'organisation de visites et l'hébergement en hôtel ou auberge de jeunesse en pension complète, au profit d'un groupe de 65 personnes (60 élèves et 5 accompagnateurs).

Cette prestation comprendra le transport en autocar ou avion/autocar aller-retour Voiron / Pologne aux dates indiquées ci-dessus, les déplacements en autocar sur place, les visites payantes (réservation comprises) avec guide ou audio guide (lorsque c'est précisé), l'hébergement en hôtel ou auberge de jeunesse en pension complète : **Consulter l'annexe n°5 « Voyage Pologne : Le jeune travailleur Européen du XXIème siècle »**

-Lot n°6 : Il s'agit de faire assurer par le titulaire dans le cadre d'un voyage scolaire à Arles du 10 au 11 avril 2019, une prestation de services concernant le transport en autocar, l'organisation de visites et l'hébergement en auberge de jeunesse en pension complète, au profit d'un groupe de 50 personnes (45 élèves et 5 accompagnateurs).

Cette prestation comprendra le transport en autocar aller-retour Voiron / Arles aux dates indiquées ci-dessus, les déplacements en autocar sur place, les visites payantes (réservation comprises), l'hébergement en auberge de jeunesse en pension complète : **Consulter l'annexe n°6 « Voyage Arles-Marseille : De l'espace industriel à l'espace culturel »**

-Lot n°7 : Il s'agit de faire assurer par le titulaire dans le cadre d'un voyage scolaire à Turin du 06 au 07 mars 2019, une prestation de services concernant le transport en autocar, l'organisation de visites et l'hébergement en auberge de jeunesse en pension complète, au profit d'un groupe de 63 personnes (59 élèves et 4 accompagnateurs).

Cette prestation comprendra le transport en autocar aller-retour Voiron / Turin aux dates indiquées ci-dessus, les déplacements en autocar sur place, les visites payantes (réservation comprises), l'hébergement en auberge de jeunesse en pension complète : **Consulter l'annexe n°7 « Voyage Turin : Parcours transalpin – Tunnel du Mont Blanc »**

Les candidats sont autorisés à soumissionner à un ou plusieurs lots.

Il sera proposé en option une assurance couvrant les risques suivants :

. Option 1 : assurance annulation.

. Option 2 : assurance annulation + interruption de séjour + assistance rapatriement.

Une notice détaillée déterminera les conditions et les montants indemnisés

Article 5 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés, par ordre de priorité décroissante. Les pièces constitutives du marché seront à transmettre à l'intendance du lycée Ferdinand Buisson :

- le présent document et les annexes 1 à 4 renseignés, paraphés et signés avec cachet de la société,
- le cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services. (Arrêté du 19 Janvier 2009 – JO du 19 Mars 2009),
- un devis détaillé par lot, faisant apparaître la valeur de chacune des prestations (transport, hébergement et restauration, visites et réservations, autres prestations).
- le bon de commande.

Il est à noter que seul le bon de commande établi et signé par une personne habilitée du lycée pourra être honoré par le titulaire.

Article 6: Prix

Nature des prix : Prix forfaitaire et global réputé rémunérer l'ensemble de la prestation.

Forme des prix : les prix sont fermes et toutes taxes comprises

La notion de service fait oblige le prestataire à fournir la prestation demandée sur le bon de commande. En cas d'inexécution, et quelque soit l'origine de l'empêchement, la prestation ne sera pas facturée.

Variation des prix :

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par un prix ferme et unitaire. Le prix par personne ne peut varier.

Aucun document ou complément d'information ni aucune clause contenue dans la ou les propositions envoyées par le candidat ne pourra se référer à une variation des prix pendant la durée du marché.

Application de la taxe sur la valeur ajoutée

Les montants des factures sont calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur lors de l'établissement des pièces de mandatement.

Article 7 : Clauses de paiement

Conditions de paiement : Dès que la prestation commandée est réalisée, le titulaire remet à l'établissement une facture comportant :

- la désignation de la personne publique contractante,
- les nom et adresse du fournisseur,
- le numéro SIRET ou SIREN,
- le numéro de compte bancaire ou postal,
- le numéro du marché et le numéro du bon de commande,
- la dénomination précise avec le détail des prix unitaires correspondant au marché et les dates d'exécution de la prestation,
- le montant de la TVA,
- la date de la facturation.

Délais de paiement : Le mode de règlement proposé par la collectivité est le paiement par mandat administratif.

Le délai global de paiement est fixé **à 30 jours**, à réception des factures et après service fait, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification de la liquidation.

Un acompte au maximum de 70% peut être versé sur présentation d'une facture. Dans ce cas, le solde (30%) sera payé sur présentation de la facture correspondante, après l'exécution effective du voyage.

Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Article 8 : Conditions de résiliation

Le financement des voyages reposant sur une participation financière des familles et l'octroi de subventions les offres seront déclarées infructueuses si les conditions de financement ne sont pas réunies. Aucune indemnisation n'est due au candidat classé premier dans ce cas précis. Par conséquent, le contrat sera signé uniquement après d'une part le vote en Conseil d'administration des crédits budgétaires concernés ; d'autre part après encaissement par l'établissement du paiement des familles.

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics.

Article 9 : Annulation

a/ Annulation par l'E.P.L.E

- L'E.P.L.E peut à tout moment, qu'il y ait faute ou non du titulaire, mettre fin à l'exécution des prestations faisant l'objet du marché. Sauf dans les cas prévus aux articles 25 à 28 du CCAG/FCS et par dérogation à l'article 31 dudit CCAG, le titulaire est indemnisé dans les conditions suivantes :

Si l'annulation intervient plus d'un mois avant le départ, le titulaire conserve 15% du montant hors taxes du marché.

Si l'annulation intervient moins d'un mois avant le départ, le titulaire conserve 30% du montant hors taxes du marché. Toutefois, si l'annulation intervient moins de 8 jours avant le départ, le titulaire conserve la totalité du montant hors taxes du marché.

- Autres cas d'annulation

Lorsqu'avant le départ le respect d'un des éléments essentiels du marché est rendu impossible par suite d'un événement extérieur qui s'impose au titulaire, l'E.P.L.E dispose du droit de résilier le marché sans avoir à supporter de pénalités ou de frais. Il est remboursé de la totalité des sommes versées.

b/ Annulation complète du fait du titulaire

Lorsque, avant le départ et en l'absence de faute de l'E.P.L.E, le titulaire annule le voyage, il rembourse immédiatement l'intégralité des sommes déjà versées, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels celui-ci pourraient prétendre ; l'E.P.L.E reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à celle qu'il aurait supporté si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Chapitre IV - Déclaration du titulaire ou du candidat

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP).
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Chapitre V – PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Grenoble – 2, Place de Verdun – 38 022 GRENOBLE Cedex. Tél. : 04.76.42.90.00. Fax : 04.76.42.22.69. Email : greffe.ta-grenoble@juradm.fr ; URL : <http://www.conseil-etat.fr/ta/grenoble/index.shtml>

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 511-1 à L551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique
- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Chapitre VI - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

RENSEIGNER UN ACTE D'ENGAGEMENT PAR LOT EN MENTIONNANT LE N° DU LOT CONCERNE ET L'OPTION LORSQUE C'EST NECESSAIRE

LOT N° :

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de :
(intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

ayant siège social à :
(adresse complète et n° de téléphone)

immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :
- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1°) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix global de la prestation : HT et TTC
Soit en toutes lettres

Option 1 : Assurance annulation : HT et TTC
Soit en toutes lettres

Option 2 : Assurance annulation + Interruption de séjour + assistance rapatriement : HT et TTC
Soit en toutes lettres

2°) **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 Avril 1952.

3°) **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :
Établissement tenant le compte du bénéficiaire :
Code établissement :
Code Guichet :
Numéro du compte :
Clé RIB :

JOINDRE UN RIB

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société**.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :
à :
le :
Le Pouvoir Adjudicateur Le Proviseur

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.
Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé réception.
Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.
En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION,
UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHÉ.

A _____, le

Le Titulaire

Avertissement :

Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué au chapitre I.

Il contient à la fois :

- les mentions qui relèvent du règlement de la consultation (chapitre II)
- le Cahier des Clauses Particulières (chapitre III)
- les mentions de l'Acte d'Engagement (chapitre VI)

La société représentée par
M

Date et signature + timbre de la société

Fait à Voiron

Le soumissionnaire

La personne responsable du marché
Monsieur Gilles BIETRIX, proviseur

Récapitulatif dérogation
Dérogation à l'article 14-13 du CCAG

ANNEXE N°1 – LOT N°1

Marché à procédure adaptée : « Voyage Toscane »

1. Organisation matérielle :

- Durée : Quatre jours et trois nuits
- Dates : Du Lundi 11/02/2019 à 5h00 au Jeudi 14/02/2019 à 00h00.
- Transport avec chauffeur(s) en autocar tourisme vidéo avec WC.
- Hébergement : En famille d'accueil à Maresca pour une partie du groupe et à San Marcello Pistoiese pour l'autre partie du groupe (3 nuits) ; en pension complète avec paniers repas pour les déjeuners (boissons comprises) excepté le petit-déjeuner et déjeuner du jour 1. Pas de changements de famille d'accueil pour les 3 nuits et pas d'élèves d'autres établissements français ou étranger.
Le candidat communiquera la liste des familles d'accueil, leur localisation géographique ainsi que le nombre de participants par famille.
Aucun supplément ne pourra être demandé concernant l'accompagnement des élèves entre le domicile de la famille d'accueil et le lieu de prise en charge.
Aucune majoration pour les élèves majeurs.
Aucune caution ne pourra être demandée par les familles d'accueil.
- Nombre de participants : 75 personnes dont 70 élèves et 5 accompagnateurs (+/- 5 personnes)

Le tarif ne doit pas inclure de gratuité pour les professeurs, ni de « budget voyage », toutes les réductions doivent être réparties sur l'ensemble des participants. Le prix par personne ne doit pas varier.

2. Programme du voyage :

Jour 1 : lundi 11 février

Départ à 5h00 en autocar à destination de Maranello,
Trajet Voiron / Maranello,
Lieu de rendez-vous : 21 bd Edgar Kofler à Voiron (38500),
Petit-déjeuner et déjeuner fourni par les familles,
Après-midi : Visite du musée Ferrari avec audio-guide en français,
Départ à 16h pour une arrivée à 19h00 à Maresca d'une partie des élèves puis arrivée à San Marcello Pistoiese pour l'autre partie du groupe ; transfert et installation dans les familles d'accueil avec dîner inclus.

Jour 2 : mardi 12 février

Petit-déjeuner en famille d'accueil,
Journée à Florence,
Matin : Départ à 8h00 pour la découverte de la ville à pied : Santa Maria Novella, Piazza del Duomo, Cathédrale Baptistère (vue de l'extérieur de tous les monuments),
Déjeuner : Panier repas fourni par les familles d'accueil,
Après-midi : Ponte Vecchio, Piazza della Signoria, les jardins de Boboli,
Retour et dîner dans les familles pour 19h00.

Jour 3 : mercredi 13 février

Petit-déjeuner en famille d'accueil,
Journée à Vinci
Matin : Départ à 8h00 pour la visite guidée en français du musée Leonardiano
Déjeuner : Panier repas fourni par les familles d'accueil,
Après-midi : Visite guidée en français de la ville de Vinci et de la maison natale,
Retour et dîner dans les familles pour 19h00.

Jour 4 : jeudi 14 février

Petit-déjeuner en famille d'accueil,

Départ à 8h00 avec les bagages pour une excursion à Pise : La piazza dei miracoli, le Dôme, le Baptistère, la tour penchée (vue de l'extérieur de tous les monuments),

Déjeuner : dans un restaurant ou une pizzeria à Pise (**inclus dans le devis**),

Départ pour la France vers 13h00 pour une arrivée vers 22h00,

Dîner : panier repas fourni par les familles d'accueil.

RAPPEL : LE PRIX EST FORFAITAIRE, GLOBAL, FERME ET TTC, IL DOIT INCLURE NOTAMMENT :

1. Les transports en autocar aller-retour Voiron / Italie et les transferts conformément au programme ci-dessus.

2. Les frais de péage, de parking ainsi que le coût lié à un éventuel sous-traitant.

3. L'hébergement en famille d'accueil et la pension complète (boissons comprises) du dîner jour 1 au dîner jour 4 (eau en carafe sur table).

4. L'hébergement et la pension complète du ou des conducteur(s) pour l'ensemble du voyage (repas trajets aller-retour inclus).

5. La réservation et le paiement auprès des sites et musées (lorsqu'elle est obligatoire) : musée Ferrari et musée Leonardiano.

6. La taxe de séjour.

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société**.

ANNEXE N°2 – LOT N°2

Marché à procédure adaptée : « Voyage à Londres »

1. Organisation matérielle :

➤ Durée : Six à sept jours dont cinq nuits (voir les différentes options)

➤ Dates : Du Dimanche 10/02/2019 au Vendredi 15/02/2018.

➤ Transport : 3 options peuvent-être proposées ; Train ; Autocar/ Eurostar ; Autocar

Sur place : Une carte Travelcard ou Oyster card pour prendre de façon illimitée le Métro et/ou le bus pour l'ensemble du groupe sur les zones à couvrir, du centre d'hébergement aux lieux de visites

➤ Hébergement : Unique pour les cinq nuits en famille d'accueil à Londres (+/- 25 à 30 min). Les élèves doivent être logés sur un seul centre d'hébergement.

Le candidat communiquera la liste des familles d'accueil, leur localisation géographique ainsi que le nombre de participants par famille

Pension complète avec boissons incluses (voir les différentes options).

Aucune majoration pour les élèves majeurs.

Aucune caution ne pourra être demandée par les familles d'accueil.

➤ Nombre de participants : 75 personnes dont 70 élèves + 5 accompagnateurs (+/- 5 personnes).

Le tarif ne doit pas inclure de gratuité pour les professeurs, ni de « budget voyage », toutes les réductions doivent être réparties sur l'ensemble des participants. Le prix par personne ne doit pas varier.

Option 1 : Départ de Voiron dimanche 10 février 2019 vers 12h00 et retour vendredi 15 février 2019 soir.

Aller/Retour Voiron-Londres en train via Lyon part-Dieu et Lille Europe.

Inclure dans le prix le service de bagagerie le 15 février au matin (exemple : Consigne de Victoria Coach Station ou St Pancras Station).

Pension complète du dîner jour 1 (dimanche soir) au dîner jour 6 (vendredi soir : 2 paniers repas).

Option 2 : Départ de Voiron dimanche 10 février 2019 matin et retour samedi 16 février matin.

Aller/Retour Voiron – Lille Europe en autocar + Lille Europe – Londres en Eurostar.

Inclure dans le prix le service de bagagerie le 15 février au matin (exemple : Consigne de Victoria Coach Station ou St Pancras Station).

Pension complète du dîner jour 1 (dimanche soir) au dîner jour 6 (vendredi soir : 2 paniers repas).

Option 3 : Départ de Voiron dimanche 10 février 2019 en fin d'après-midi pour une arrivée à Londres lundi 11 février matin et retour samedi 16 février 2019 matin.

Aller/Retour Voiron-Londres en autocar.

Pension complète du dîner jour 2 (lundi soir) au dîner jour 6 (vendredi soir : 2 paniers repas).

➤ **Le prestataire répondra à l'option 1 et à une des deux autres options.**

2. Programme du voyage :

Le programme du voyage devra être proposé par le prestataire et sera validé par le professeur porteur de projet.

Visites souhaitées :

- Science Museum
- Museum London Docklands
- National Gallery
- Tate Modern
- The Crystal , One of the World's Most Sustainable Buildings (visite guidée en français ou anglais)
- Tower Bridge + The Monument

- The Globe: Lively Action Workshop : 3 groupes d'élèves (30 minutes de visite guide + 60 minutes d'atelier)
- The Museum of Brands, Packaging and Advertising.

NB: Un temps libre et une visite guidée à pied de Camden Town et des différents quartiers de Londres sera effectuées par les enseignants

RAPPEL : LE PRIX EST FORFAITAIRE, GLOBAL, FERME ET TTC, IL DOIT INCLURE NOTAMMENT :

1. Les transports aller-retour Voiron / Londres et le transport en métro (Travelcard ou Oyster Card)
2. L'hébergement en famille d'accueil à Londres +/- 25 à 30 minutes et la pension complète (boissons comprises) du dîner jour 1 (dimanche 10/02) au dîner jour 6 (vendredi 15/02) pour l'option 1 et 2 ; du dîner jour 2 (lundi 11/02) au dîner jour 6 (vendredi 15/02).
4. L'hébergement et la pension complète du ou des conducteur(s) pour l'ensemble du voyage (repas trajets aller-retour inclus).
5. Les visites payantes (réservations comprises) et guides ou audio-guides lorsque c'est demandé.

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société.**

ANNEXE N°3 – LOT N°3

Marché à procédure adaptée : « Voyage en Espagne »

1. Organisation matérielle :

- Durée : Six jours dont trois nuits (la première et la dernière nuit se font dans le car).
- Dates : Du Dimanche 10/02/2019 à 18h00 au Vendredi 15/02/2019 à 8h30.
- Transport avec chauffeur(s) en autocar tourisme vidéo avec WC.
- Hébergement : 3 nuits (2 nuits se feront dans l'autocar) en famille d'accueil au centre ville de Elche pour l'ensemble des élèves et des accompagnateurs (2 à 3 élèves maximum par famille).
Le candidat communiquera la liste des familles d'accueil, leur localisation géographique ainsi que le nombre de participants par famille.

Pension complète avec panier repas et boissons comprises du dîner jour 2 au déjeuner jour 5.
Aucune majoration pour les élèves majeurs.
Aucune caution ne pourra être demandée par le centre d'hébergement.

- Nombre de participants : 70 élèves + 6 accompagnateurs. **Le prestataire proposera également un devis pour 35 élèves et 4 accompagnateurs puis 49 élèves et 4 accompagnateurs.**

Le tarif ne doit pas inclure de gratuité pour les professeurs, ni de « budget voyage », toutes les réductions doivent être réparties sur l'ensemble des participants. Le prix par personne ne doit pas varier. La proposition d'une assurance annulation individuelle devra être proposée (environ 8/9€ par élève).

2. Programme du voyage :

Jour 1 : dimanche 10 février

Départ en autocar à 18h00 Voiron- Elche, 21 bd Edgar Kofler – 38500 Voiron,
Dîner fourni par les participants,
La nuit se fera dans l'autocar.

Jour 2 : lundi 11 février

Petit-déjeuner fourni par les participants,
Matin : Arrivée à Elche (immobilisation du bus), découverte de la palmeraie proclamée patrimoine de l'humanité en 2000 par l'UNESCO, puis visite de la Palma Blanca,
Déjeuner : Panier repas fourni par les participants,
Après-midi : Visite des bains arabes découverts en 1198 ; visite du musée de la Festa ; visite de la Basilique Santa Maria,
Installation en familles et début de la pension complète.

Jour 3 : mardi 12 février

Petit-déjeuner chez les familles,
Matin : Départ pour Jijona pour la visite guidée du musée de turrón **et/ou** atelier paëlla ou autre spécialité culinaire : préparation en équipe suivie de la dégustation et du choix de la meilleure paëlla,
Déjeuner : Panier repas fourni par les familles d'accueil,
Après-midi : Visite guidée d'Alicante dont sa vieille ville puis visite du château de Santa Barbara et temps libre sur le port,
Retour et dîner dans les familles.

Jour 4 : mercredi 13 février

Petit-déjeuner chez les familles,
Matin : Découverte du village de Guadalest,
Déjeuner : panier repas fourni par les familles,
Après-midi : randonnée accompagnée autour du site des fronts del Algar,

Retour et dîner dans les familles.

Jour 5 : jeudi 14 février

Petit-déjeuner chez les familles,

Départ des familles avec les bagages à 8h00 direction Valence avec panier repas pour le déjeuner. Arrivée à 10h30 pour une journée consacrée à la visite de la cité des Arts et des sciences : Séance à l'hémisphérique (IMAX) ; Visite du musée des sciences et accès à l'océanographie et spectacle des mammifères marins,

Fin de journée : Départ pour la France pour une arrivée **le vendredi 15 février à 8h30 (jour 6)**.

RAPPEL : LE PRIX EST FORFAITAIRE, GLOBAL, FERME ET TTC, IL DOIT INCLURE NOTAMMENT :

1. Les transports en autocar aller-retour Voiron/Elche et les transferts conformément au programme ci-dessus. Aucun supplément ne pourra être demandé pour les transports.
2. Les frais de péage, de parking ainsi que le coût lié à un éventuel sous-traitant.
3. L'hébergement en famille d'accueil et la pension complète (boissons comprises) du dîner jour 2 au déjeuner jour 5.
4. L'hébergement et la pension complète du ou des conducteur(s) pour l'ensemble du voyage (repas trajets aller-retour inclus). Pour information, il est demandé que l chauffeur connaisse la ville visitée ainsi que les alentours.
5. Les visites des différents sites, des différentes activités ou visites guidées en français citées dans le programme.
6. La réservation des musées, des guides, des activités citées dans le programme.

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société**.

ANNEXE N°4 – LOT N°4

Marché à procédure adaptée : « Voyage Pologne : Découverte de la Pologne et étude de la mémoire de Shoah »

1. Organisation matérielle :

2 options sont possibles. Le prestataire peut choisir de répondre à une ou deux options.

➤ Transport :

- Option 1 : trajet Voiron – Pologne en autocar (avec chauffeur(s) en autocar tourisme vidéo avec WC et **port USB**).

- Option 2 : trajet Voiron – Pologne en autocar (transfert du lycée à l'aéroport) – avion – autocar sur place en Pologne

➤ Durée :

- Option 1 : Huit jours dont sept nuits (la première et dernière nuit se font dans le car).

- Option 2 : Six jours dont cinq nuits

➤ Date :

- Option 1 : Du Vendredi 08/02/2019 matin au Vendredi 15/02/2019 vers 17h30.

- Option 2 : Du Samedi 09/02/2019 au Vendredi 15/02/2019.

Les dates peuvent être modifiées (départ possible 2 jours plus tôt) si le trajet se fait par avion à condition que le retour soit prévu au plus tard Vendredi 15/02/2019.

➤ Hébergement : En hôtel ou auberge de jeunesse dans ou proche du centre de Cracovie pour faciliter les trajets à pied.

Pension complète avec panier repas et boissons comprises du déjeuner jour 2 au déjeuner jour 7 pour l'option 1 ou du déjeuner jour 1 au déjeuner jour de retour en avion pour l'option 2.

Les repas chaud devront au moins deux fois être typiquement polonais.

Aucune majoration pour les élèves majeurs.

Aucune caution ne pourra être demandée par le centre d'hébergement.

➤ Nombre de participants : 72 élèves + 5 accompagnateurs.

Le tarif ne doit pas inclure de gratuité pour les professeurs, ni de « budget voyage », toutes les réductions doivent être réparties sur l'ensemble des participants. Le prix par personnes ne doit pas varier.

2. Programme du voyage :

Jour 1 (début option 1): vendredi 8 février

Lieu de rendez-vous : 21 Bd Edgar Kofler à Voiron (38500),

Départ en autocar le matin direction la Pologne (option 1),

Déjeuner et dîner : Panier repas fourni par les participants.

Jour 2 ou 1 (début option 2) : samedi 9 février

- Option 1:

Petit-déjeuner fourni par les participants,

Arrivée vers 9h00 à Cracovie

Matin : Visite guidée de la Collegium Maius puis visite de la basilique Notre Dame de Cracovie,

Déjeuner : Repas dans un restaurant, (début pension complète option 1)

Après-midi : Visite du musée souterrain du Rynek,

Installation à l'hôtel et dîner.

- Option 2 : (à confirmer par Fabien)

Transfert depuis le lycée jusqu'à l'aéroport de Lyon St Exupéry en autocar,

Vol Lyon – Cracovie en avion classe économique,

Transfert de l'aéroport de Cracovie à l'hébergement en autocar.

Si l'arrivée se fait dans la matinée : visite de la vieille ville, visite avec audio-guide de la Basilique Notre Dame de Cracovie, puis visite guidée de l'université.

Déjeuner : Panier repas (début pension complète option 2),

Transfert vers l'hébergement et Dîner

Jour 3 ou 2 : dimanche 10 février

Petit-déjeuner à l'hôtel,

Journée : Visite des mines de sel de Wieliczka avec le trajet touristique et le parcours minier,

Déjeuner : Panier repas,

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 4 ou 3 : lundi 11 février

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Matin : Visite guidée de Birkenau,

Déjeuner : panier repas,

Après-midi : Visite guidée d'Auschwitz,

Dîner et nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Jour 5 ou 4 : mardi 12 février

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Départ pour la ville de Rzeszow en autocar

Journée : Visite de Rzeszow : visite de la ville et d'une usine. La visite de l'usine sera organisée par le professeur porteur de projet.

Déjeuner : Panier repas,

Dîner et nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse.

Jour 6 ou 5 : mercredi 13 février

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Journée : Visite du château royal, de la cathédrale et son clocher puis visite du musée de Czartotyski,

Déjeuner : Panier repas,

Dîner et nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse.

Jour 7 ou 6: jeudi 14 février

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,,

Matin : Visite du musée Schindler,

Déjeuner : Panier repas,

Après-midi : Visite du quartier de Kazimierz avec visite de la synagogue musée Stara Synagoga

Départ en début de soirée pour Voiron pour un retour **vendredi 15 février 2019 vers 17h30 (jour 8 ou 7).**

RAPPEL : LE PRIX EST FORFAITAIRE, GLOBAL, FERME ET TTC, IL DOIT INCLURE NOTAMMENT :

1. Les transports en autocar et/ou avion aller-retour Voiron/Pologne et les transferts conformément au programme ci-dessus. Aucun supplément ne pourra être demandé pour les transports.
2. Les frais de péage, de parking ainsi que le coût lié à un éventuel sous-traitant.
3. L'hébergement en hôtel ou auberge de jeunesse et la pension complète (boissons comprises) du déjeuner jour 2 au déjeuner jour 7 (eau en carafe sur table).
4. L'hébergement et la pension complète du ou des conducteur(s) pour l'ensemble du voyage (repas trajets aller-retour inclus).
5. La réservation et le paiement auprès des sites et musées ainsi que les diverses visites guidées (en français) à organiser. Le choix des visites doit être respecté.

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société.**

ANNEXE N°5 – LOT N° 5

Marché à procédure adaptée : « Voyage Pologne : Le jeune travailleur Européen du XXIème Siècle »

1. Organisation matérielle :

2 options sont possibles. Le prestataire peut choisir de répondre à une ou deux options.

➤ Transport :

- Option 1 : trajet Voiron – Pologne en autocar (avec chauffeur(s) en autocar tourisme vidéo avec WC et **port USB**).

- Option 2 : trajet Voiron – Pologne en autocar (transfert du lycée à l'aéroport) – avion – autocar sur place en Pologne

➤ Durée :

- Option 1 : Huit jours dont sept nuits (la première et dernière nuit se font dans le car).

- Option 2 : Six jours dont cinq nuits

➤ Date :

- Option 1 : Du Vendredi 08/02/2019 matin au Vendredi 15/02/2019 vers 17h30.

- Option 2 : Du Dimanche 10/02/2019 au Vendredi 15/02/2019.

Les dates peuvent être modifiées (départ possible 2 jours plus tôt) si le trajet se fait par avion à condition que le retour soit prévu au plus tard Vendredi 15/02/2019.

➤ Hébergement : En hôtel ou auberge de jeunesse proche du centre de Cracovie et Rzeszow (1 nuit) pour faciliter les trajets à pied.

Pension complète avec panier repas et boissons comprises du déjeuner jour 2 au déjeuner jour 7 pour l'option 1 ou du déjeuner jour 1 au déjeuner jour de retour en avion pour l'option 2.

Aucune majoration pour les élèves majeurs.

Aucune caution ne pourra être demandée par le centre d'hébergement.

➤ Nombre de participants : 60 élèves + 5 accompagnateurs.

Le tarif ne doit pas inclure de gratuité pour les professeurs, ni de « budget voyage », toutes les réductions doivent être réparties sur l'ensemble des participants. Le prix par personnes ne doit pas varier.

2. Programme du voyage :

Jour 1 (début option1): vendredi 8 février

Lieu de rendez-vous : 21 Bd Edgar Kofler à Voiron (38500),

Départ en autocar le matin direction la Pologne (option1),

Déjeuner et dîner : Panier repas fourni par les participants.

Jour 2 : samedi 9 février

Petit-déjeuner fourni par les participants,

Arrivée vers 8h00 à Cracovie devant l'hébergement pour la dépose des bagages,

Matin : Visite guidée de la Cathédrale et université et visite du palais royal,

Déjeuner : Repas libre,

Après-midi : Visite de la Basilique et accès au clocher,

Installation à l'hôtel ou auberge de jeunesse et dîner à Cracovie (début de la pension complète).

Jour 3 ou 1 (début option 2): dimanche 10 février

- Option1 :

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Matin : Visite des mines de sel de Wieliczka,

Déjeuner : Panier repas,

Après-midi : Visite guidée du quartier de Nowa Huta au départ de la fonderie de Tadeusz Sendzimir
Dîner et nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse.

- Option 2 :

Transfert depuis le lycée jusqu'à l'aéroport de Lyon St Exupéry en autocar,

Vol Lyon – Cracovie en avion classe économique,

Transfert de l'aéroport de Cracovie à l'hébergement en autocar.

Si l'arrivée se fait dans la matinée : visite de la vieille ville, visite avec audio-guide de la Basilique Notre Dame de Cracovie, puis visite guidée de l'université.

Déjeuner : Repas libre,

Transfert vers l'hébergement et dîner (début de la pension complète).

Jour 4 ou 2 : lundi 11 février

Petit-déjeuner en à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Départ pour la ville de Rzeszow en autocar,

Journée : Visite d'entreprise dans la vallée de l'aviation (organisée par le professeur porteur de projet),

Déjeuner : panier repas,

Retour sur en autocar sur Rzeszow pour dîner et nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse.

Jour 5 ou 3 : mardi 12 février

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Journée : Visite d'entreprise autour de Rzeszow : visite de la ville et d'une usine. La visite de l'usine sera organisée par le professeur porteur de projet,

Déjeuner : Panier repas,

Transfert en autocar, dîner et nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse à Cracovie.

Jour 6 ou 4 : mercredi 13 février

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Matin : Visite guidée de Birkenau,

Déjeuner : Panier repas,

Après-midi : Visite guidée d'Auschwitz,

Dîner à réserver dans un restaurant typique cuisine juive dans le quartier Kasimierz de Cracovie,

Nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse à Cracovie.

Jour 7 ou 5 : jeudi 14 février

- Option 1 :

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Journée : Visite du musée de la vieille synagogue et du cimetière, puis visite du vieux Cracovie

Déjeuner : Panier repas,

Départ en début de soirée pour Voiron pour un retour **vendredi 15 février 2019 vers 18h00 (jour 8 ou 6)**.

- Option 2 :

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Matin : Visite du quartier Kasimierz et musée de la vieille synagogue et du cimetière, puis visite du vieux Cracovie

Déjeuner : Panier repas,

Après-midi : Visite guidée du quartier de Nowa Huta au départ de la fonderie de Tadeusz Sendzimir,

Nuit à l'hôtel ou auberge de jeunesse à Cracovie.

Jour 8 ou 6 : jeudi 14 février

- Option 1 :

Arrivée prévue devant le lycée Ferdinand Buisson de Voiron pour 18h00

- Option 2 : (si départ tardif ce jour)

Petit-déjeuner à l'hôtel ou auberge de jeunesse,

Matin : Visite Guidée de l'université, visite avec audio-guide de la cathédrale et de son clocher,

Déjeuner libre

Transfert en autobus vers l'aéroport de Cracovie. Vol Cracovie/ Lyon St exupéry puis transfert en autocar jusqu'au lycée Ferdinand Buisson de Voiron.

RAPPEL : LE PRIX EST FORFAITAIRE, GLOBAL, FERME ET TTC, IL DOIT INCLURE NOTAMMENT :

1. Les transports en autocar et/ou avion aller-retour Voiron/Pologne et les transferts conformément au programme ci-dessus. Aucun supplément ne pourra être demandé pour les transports.
2. Les frais de péage, de parking ainsi que le coût lié à un éventuel sous-traitant.
3. L'hébergement en hôtel ou auberge de jeunesse et la pension complète (boissons comprises) du déjeuner jour 2 au déjeuner jour 7 (eau en carafe sur table).
4. L'hébergement et la pension complète du ou des conducteur(s) pour l'ensemble du voyage (repas trajets aller-retour inclus).
5. La réservation et le paiement auprès des sites et musées ainsi que les diverses visites guidées (**en français**) à organiser. Le choix des visites doit être respecté.

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société**.

ANNEXE N°6 – LOT N°6

Marché à procédure adaptée : « Voyage Arles-Marseille : De l'espace industriel à l'espace culturel »

1. Organisation matérielle :

- Durée : Deux jours dont une nuit.
- Dates : Du Mercredi 10/04/2019 à 7h00 au Jeudi 11/04/2019 vers 20h00.
- Transport avec chauffeur(s) en autocar tourisme vidéo avec WC.
- Hébergement : Auberge de jeunesse d'Arles (20 rue du Maréchal Foch, 13200 ARLES).

Pension complète avec panier repas et boissons comprises du dîner jour 1 au déjeuner jour 2.

Aucune majoration pour les élèves majeurs.

Aucune caution ne pourra être demandée par le centre d'hébergement.

- Nombre de participants : 45 élèves + 5 accompagnateurs.

Le tarif ne doit pas inclure de gratuité pour les professeurs, ni de « budget voyage », toutes les réductions doivent être réparties sur l'ensemble des participants. Le prix par personne ne doit pas varier.

2. Programme du voyage :

Jour 1 : mercredi 10 avril

Départ en autocar à 7h00, 21 bd Edgar Kofler – 38500 Voiron

Matin : Visite des carrières de Lumières de Baux de Provence

Déjeuner : fourni par les participants,

Après-midi : Visite du Mucem et parcours Street Art à Marseille,

Transfert à l'auberge de jeunesse, dîner et nuit.

Jour 2 : jeudi 11 avril

Petit-déjeuner à l'auberge,

Matin : Visite d'Arles –LUMA Arles. Trajet jusqu'à Uzès Pour la visite du musée du bonbon Haribo (pont des charrettes, 30700 UZES),

Déjeuner : Panier repas,

Après-midi : Trajet jusqu'à Vergèze Nestlé Waters Sud et visite de Perrier (La source Perrier, Les bouillens, 30310 VERGEZE),

Départ vers 16h00 pour une arrivée sur Voiron vers 20h00.

RAPPEL : LE PRIX EST FORFAITAIRE, GLOBAL, FERME ET TTC, IL DOIT INCLURE NOTAMMENT :

1. Les transports en autocar aller-retour et les transferts conformément au programme ci-dessus. Aucun supplément ne pourra être demandé pour les transports.
2. Les frais de péage, de parking ainsi que le coût lié à un éventuel sous-traitant ou à l'usage des transports en commun.
3. L'hébergement en Auberge de jeunesse d'Arles et la pension complète (boissons comprises) du dîner jour 1 au déjeuner jour 2. **5 élèves ne mangent pas de porc.**
4. L'hébergement et la pension complète du ou des conducteur(s) pour l'ensemble du voyage (repas trajets aller-retour inclus)
5. Les visites payantes (réservations comprises) :
 - Carrières de Lumières,
 - Mucem,
 - Le musée Haribo.

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société.**

ANNEXE N°7 – LOT N°7

Marché à procédure adaptée : « Voyage Turin : Parcours transalpin-Tunnel du Mont Blanc »

1. Organisation matérielle :

- Durée : Deux jours dont une nuit.
- Dates : Du Mercredi 06/03/2019 à 7h00 au Jeudi 07/03/2019 vers 20h00.
- Transport avec chauffeur(s) en autocar tourisme vidéo avec WC.
- Hébergement : Auberge de jeunesse à Turin.

Pension complète avec panier repas et boissons comprises du dîner jour 1 au déjeuner jour 2.

Aucune majoration pour les élèves majeurs.

Aucune caution ne pourra être demandée par le centre d'hébergement.

- Nombre de participants : 59 élèves + 4 accompagnateurs (+/- 5 élèves).

Le tarif ne doit pas inclure de gratuité pour les professeurs, ni de « budget voyage », toutes les réductions doivent être réparties sur l'ensemble des participants. Le prix par personne ne doit pas varier.

2. Programme du voyage :

Jour 1 : mercredi 06 mars

Départ en autocar à 7h00, 21 bd Edgar Kofler – 38500 Voiron

Matin : Visite du musée national du cinéma à Turin,

Déjeuner : fourni par les participants,

Après-midi : Visite de la ville de Turin,

Transfert à l'auberge de jeunesse, dîner et nuit.

Jour 2 : jeudi 07 mars

Petit-déjeuner à l'auberge,

Matin : Visite guidée des usines Fiat à Turin,

Déjeuner : Panier repas,

Après-midi : Trajet jusqu'à Chamonix pour la visite guidée du tunnel du Mont Blanc et de son système de maintenance,

Départ pour une arrivée sur Voiron vers 20h00.

RAPPEL : LE PRIX EST FORFAITAIRE, GLOBAL, FERME ET TTC, IL DOIT INCLURE NOTAMMENT :

1. Les transports en autocar aller-retour et les transferts conformément au programme ci-dessus. Aucun supplément ne pourra être demandé pour les transports.
2. Les frais de péage, de parking ainsi que le coût lié à un éventuel sous-traitant ou à l'usage des transports en commun.
3. L'hébergement en Auberge de jeunesse à Turin et la pension complète (boissons comprises) du dîner jour 1 au déjeuner jour 2.
4. L'hébergement et la pension complète du ou des conducteur(s) pour l'ensemble du voyage (repas trajets aller-retour inclus
5. Les visites payantes (réservations comprises) : Musée national du cinéma à Turin et Usine Fiat à Turin.

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») et **cachet de la Société**.